

Économie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE – Juin 2016 – Rédac chef : P. Le Scouëzec

Pour l'Europe, la Picardie vit toujours

C'est un paradoxe. Les eurocrates encouragent le regroupement des régions. Cela a, notamment, abouti à l'instauration cette année en métropole de 13 régions au lieu de 22. Mais, avant 2016, l'Europe a accordé des crédits FSE (fonds social européen) qui ont vocation à soutenir les politiques nationales et territoriales d'emploi et de formation, dont certains projets en Picardie. Or, l'Europe n'a pas prévu de réviser ses directives en ce domaine avant... 2020.

Aussi, à chaque projet picard retenu est associée une série d'indicateurs pour suivre son évolution et mesurer son efficacité. Cela va obliger les pouvoirs publics, dont l'Insee, à poursuivre la production de certaines données qui devaient ne plus être mises à disposition au niveau des anciennes régions.

Comme quoi la bureaucratie européenne a parfois du bon !

Le chiffre du mois

86,3%. C'est le taux de réussite au baccalauréat de juin 2016 en Picardie. Il reste inférieur au niveau national (88,5%) et situe toujours la région parmi celles où il est le plus faible. L'écart est important pour le bac général (89,5% d'admis contre une moyenne de 91,4%) où seuls les candidats de série L connaissent des résultats semblables à ceux du pays (91,4% de reçus contre 91,2%).

Le retard est moins marqué pour le bac professionnel (80,9% contre 82,2%) et pour le bac technologique (89,7% contre 90,7%), où la région reste au 19^{ème} rang métropolitain malgré une progression de 2,5 points du nombre d'admis par rapport à 2015.

Le bois, une filière à renforcer

Fin 2013, la filière bois comptait en Picardie 3590 établissements mais seuls 36,4 % d'entre eux étaient employeurs, un peu plus qu'au plan national (34,5%). Ces derniers avaient 12360 salariés, soit 2,7 % des effectifs nationaux. Région pourtant peu boisée (16,4 % du territoire), la Picardie se caractérise cependant par le poids du secteur lié à l'exploitation, avec 3,5 % des emplois nationaux de ce domaine, et par celui de la deuxième transformation (menuiserie, papier-carton et ameublement) représentant 3,4 % des salariés de France.

Mais, depuis 2003, cet emploi connaît un recul important, plus fort dans la région (-20%) qu'au plan national (-11%), bien que cela se soit accompagné d'une recrudescence du nombre d'établissements, surtout depuis 2008 avec une hausse en 5 ans de +12,3 % en Picardie et +14,9 % en France, en raison de l'arrivée d'auto-entrepreneurs. Cela confirme le peu de poids économique de cette forme de création d'entreprise.

Il est à noter cependant que la filière aurait beaucoup à gagner d'une coopération entre les entreprises de la Picardie et du Nord-Pas-de-Calais, car leur implantation est assez complémentaire : exploitation et deuxième transformation pour la première, première transformation et négoce-commerces pour la seconde. Cependant, ce constat, déjà vrai il y a 5 ans, n'a pas permis de rapprocher les entrepreneurs de la filière ! Un exemple supplémentaire qui montre que l'on a réuni deux régions peu habituées à travailler ensemble.

La France privilégie l'emploi... à l'étranger !

L'Insee a publié une étude que nos dirigeants ont « oublié » de valoriser. Ainsi, en matière d'internationalisation de son économie, la France utilise davantage l'implantation à l'étranger de filiales de ses firmes multinationales que les exportations. En revanche, l'Allemagne allie une présence forte de filiales à l'étranger avec des exportations beaucoup plus importantes. Des choix qui font la différence en matière d'emplois et de solde de commerce extérieur.

D'ailleurs, cette priorité donnée par nos gouvernants et le patronat à l'implantation à l'étranger fait de la France la 1^{ère} nation européenne pour l'emploi dans ses filiales à l'étranger avec 5,3 millions de salariés en 2011. Cela représente 37% de l'emploi salarié des entreprises situées en France. C'est près du double de ce qui se passe en Allemagne (20%) et trois fois plus qu'aux Etats-Unis (13%). En clair, notre pays est champion du monde pour créer des postes à l'étranger alors les autres principales économies privilégient leur territoire. Dans ces conditions, pas étonnant qu'on ne voit pas l'ombre d'une création d'effectifs sur le million promis par le MEDEF, malgré le don de 41 milliards de cadeaux fiscaux : ils sont créés dans les pays à bas coût pour améliorer les profits où, là encore, la France est en tête !

Retard de l'économie numérique

L'économie numérique compte, en Picardie, 7163 salariés fin 2013, selon la définition retenue au plan européen. Cela ne représente que 0,9% du total national et 1,7% du total de province, tant l'emploi est concentré en Ile-de-France. Cette faiblesse se retrouve au sein des Hauts-de-France où la part de la Picardie n'est que de 20%.

Les activités de services sont le principal employeur, regroupant 60%, une proportion toutefois inférieure à celle observée tant au niveau national (66%) que de la province (69%). Cela conduit à une surreprésentation en Picardie des activités de vente (10% contre 7% pour la province et l'ensemble du pays) et de la fabrication (respectivement 14%, 13% et 9%). La conception de contenus et de supports complète le secteur avec 15% des salariés. Toutes activités confondues, ces emplois sont répartis au sein de 616 établissements.

Peu de Picards travaillent à l'étranger

Les Picards, qui sont les plus mobiles de France pour aller travailler, ne sont pourtant pas attirés par l'étranger. Fin 2015, seuls 244 d'entre eux y avaient un emploi, 156 en Belgique et 46 au Luxembourg. Cela ne représente que 0,2% des transfrontaliers. Les deux tiers d'entre eux proviennent de l'Aisne. Cette faiblesse s'explique sans doute par le chômage important qui sévit en Wallonie. Cela fait la différence avec le Nord-Pas-de-Calais où 25960 personnes vont travailler à l'étranger (17,9% des effectifs nationaux hors Suisse), surtout en Flandres, en meilleure santé économique.

En sens inverse, la Picardie n'attire pas plus d'étrangers. Seuls 121 viennent y occuper un emploi (0,5% du total national), dont 73 Belges. Là encore, l'attractivité du Nord-Pas-de-Calais est toute autre avec 10130 étrangers travaillant mais ne résidant pas sur le sol français.

Économie : pas de reprise en 2015 en Picardie

Nous avons connu les premiers « effets » de la fusion entre la Picardie et le Nord-Pas-de-Calais : notre économie irait mieux, montrant quelques signes de reprise ! Sauf que ce qui est timidement vérifiée en 2015 pour l'ensemble de la région ne l'est pas pour la Picardie.

Ainsi, l'emploi salarié marchand a progressé de 0,3% dans les Hauts-de-France et baissé de 0,6% dans notre région. La raison de cette situation tient à une dégradation plus marquée en Picardie des effectifs dans l'industrie (-2,2%) et la construction (-3,5%), tandis que ceux du tertiaire marchand (hors administrations) ne gagnaient que 0,6%. Et encore, cette hausse ne repose que sur l'intérim (+12,6%), le commerce stagnant (0,0%).

De même, le nombre de demandeurs d'emploi a plus augmenté en Picardie que dans l'ensemble de la région : +4,2% au cours de 2015 contre +3,6%. Cela se concrétise par le fait que, notamment, la Somme a été le seul département de la région à ne pas voir son taux de chômage reculer.

Si l'on ajoute d'autres indicateurs picards également peu favorables comme un recul des permis de construire (-13,1% contre -4,3% en Nord-Pas-de-Calais) ou une stagnation de la fréquentation hôtelière (+0,3% des nuitées contre +2,6% en Nord-Pas-de-Calais), on est loin de l'éclaircie annoncée dans les Hauts-de-France.

A noter que, dans le cas de l'hôtellerie, si la Picardie n'a pas profité du Centenaire de la guerre 14-18, la croissance du Nord-Pas-de-Calais s'explique essentiellement par l'hébergement des forces de l'ordre mobilisées autour des camps de réfugiés dans la zone de Calais. Mais rares sont les professionnels du secteur à dire qu'ils profitent de cette crise humanitaire pour faire de bonnes affaires !

Ainsi, contrairement à ce qu'on voudrait nous faire croire, la situation économique limitée à la seule Picardie reste donc défavorable en 2015 et le départ de décideurs pour Lille risque d'accroître ce fossé entre notre région et le Nord-Pas-de-Calais dans le futur.

Timides prévisions d'embauche

Si l'enquête « Besoins en main d'œuvre » de Pôle Emploi ne traduit pas les embauches qui seront réellement réalisées, elle indique au moins l'état d'esprit des chefs d'entreprise. Or, seuls 3408 établissements picards envisagent de recruter en 2016, soit 3% de moins qu'en 2015. De plus, ils ne représentent que 18% de l'ensemble des établissements de la région (19% pour le Nord-Pas-de-Calais-Picardie). La baisse est sensible dans l'Aisne et la Somme (respectivement -4,4% et -5,3%) alors que le nombre d'établissements est resté stable dans l'Oise.

Cela se traduit malgré tout par une légère hausse des projets d'embauche pour 2016 dans la région (+1,0%), pour atteindre 40500 sur l'année. C'est aussi inférieur à l'évolution de la grande région (+2,1%). Là encore, la situation diffère selon les départements : les intentions sont en hausse dans l'Aisne (+6,4%) et l'Oise (+2,8%) et en recul dans la Somme (-6,0%).

De plus, nombre des emplois picards qui sont envisagés sont saisonniers. Ils représentent 43% de l'ensemble des projets (34% en Nord-Pas-de-Calais-Picardie), variant de 37% et 39% dans l'Oise et la Somme à 56% dans l'Aisne. Cela témoigne de la fragilité et la précarité du « ça va mieux » de Hollande. Cela confirme aussi la frilosité des entrepreneurs picards qui ne s'engagent que quand le contexte favorable est confirmé, comme le prouve le fait que les reprises économiques ne sont ressenties dans la région que 3 à 6 mois après la tendance nationale.

Cette précarité des projets de recrutement explique que ceux-ci pourraient être en recul dans les grands pôles d'emploi de Saint-Quentin (-3%), Amiens (-6%), Beauvais (-8%) et Soissons (-24%).